**INFORMATION IMPORTANTE POUR LES CHEFS DE BORD :**

**Lorsque vous avez eu un incident qui nécessite une réparation,** DV doit en faire la déclaration à notre assureur à la MACIF dans les 48H.

Vous devez donc, **DES LE LUNDI**, envoyer votre déclaration au trésorier de DV.

Ensuite, la MACIF rembourse avec une Franchise. La **Commission Technique** décidant du partage de la somme non remboursée entre l’équipage et DV.

Dans le cas d’un simple incident, un **RAPPORT de MER** n’est pas nécessaire pour les autorités, mais il sera utile à la Commission Technique.

*Rappel du règlement DV :*

***38d****: En cas de mise en oeuvre de la franchise de l'assurance du loueur, la prise en charge de celle-ci se fera après avis de la commission technique et sur la base du barème suivant :*

* *~ 75% par Dynamique-Voile*
* *~ 25% par les équipages en cause.*

**Le rapport de mer doit être rédigé comme suit :**

Il s'agit de la déclaration officielle du capitaine ou chef de bord devant les assureurs et les tribunaux. De par sa valeur juridique, la forme du texte doit donc être précise et factuelle.

Sur le fond, le contenu du rapport de mer doit correspondre à la chronologie des faits consignés dans le livre de bord et aux éventuels témoignages sur l'événement.

**Quand rédiger un rapport de mer ?**

* Heurt violent contre un quai avec des dégâts,
* Abordage, c'est-à-dire une collision avec un autre navire,
* Echouement, c'est-à-dire un échouage non volontaire,
* Problème médical ou matériel survenu à bord (incendie, voie d'eau, choc avec un OFNI)
* Perte du bateau (naufrage).

**A qui s'adresse le rapport de mer ?**

Selon la nature et la gravité de l'événement, le rapport de mer pourra s'adresser :

* Au Loueur,  au Trésorier de DV qui fait la déclaration à la MACIF et à la Commission Technique DV
* Au tribunal de commerce (notamment en cas de transport de marchandises ou de collision avec un navire marchand, par exemple une vedette de transport de passagers),
* Au bureau des douanes en cas de perte du navire.

**Comment rédiger un rapport de mer ?**

D'un point de vue technique, le rapport de mer s'articule toujours en trois parties bien distinctes.

La première (introduction) et la dernière partie (conclusion) sont invariables et comprennent toujours les mêmes formules.

La deuxième partie, celle qu'il vous revient de rédiger, correspond à votre récit de l'événement en lui-même.

**Dans quels délais déposer le rapport de mer ?**

Le rapport de mer doit être envoyé dans les 24 heures qui suivent l'événement de mer.

Si vous êtes à l'étranger, il devra être déposé au consulat local.

**Rédaction du rapport de mer**

Je soussigné, monsieur / madame …..

Titulaire du ou des permis …..

Chef de bord du navire ….. armé à la plaisance en catégorie …..

Immatriculé au port de ….. sous le numéro …..

de jauge …..

Appartenant à …..

Bateau loué du ….. au …..

Loueur …..

Confirmant le bon fonctionnement des appareils, le navire en bon état de navigabilité,

Équipage composé de ….. personnes

Déclare ce qui suit :

*Cette partie doit décrire la chronologie de l'événement de façon simple et concise pour faciliter le travail du lecteur. Le ton doit rester neutre, concis et sans fioritures.*

*La narration se fait toujours au présent et à la première personne. On ne revient jamais à la ligne, l'ensemble du texte est rédigé d'un seul bloc.*

*Exemple :*

*Après avoir noté sur le livre de bord le bulletin côtier pour la bande des 20 milles de Port-Camargue à Saint-Raphaël émis par Météo-France le Lundi 16 juin à 06h30 légales, je quitte la place de port Panne Fbis27 pour faire le plein de carburant à 08h30. Je quitte le port de Porquerolles à 09h00 en direction de Saint Mandrier. A 12h00 après avoir navigué pendant 2h50 sous 2 Ris dans la grand-voile et un ris dans le génois avec 17-22 nœuds d’Ouest à Ouest-Sud-Ouest, je range les voiles dans l’avant-port de Saint Mandrier et prépare le bateau pour amarrage. Je ferme le lazy-bag, j’installe 3 défenses de chaque côté du bateau, les défenses de jupes étant à poste, et je me prépare pour un amarrage cul a quai sur pendille panne Q11. Une fois la manœuvre expliquée à mes équipiers je rentre dans le port, à ce  
moment le vent moyen est d’environ 8 à 12 nœuds en Nord-Ouest, aux environs de 12h10 j’engage la marche arrière au milieu du chenal à la hauteur de la panne F et je dirige le bateau en direction de sa place de port, la manœuvre se déroule normalement dans le chenal de la panne Q, jusqu’à proximité du ponton quand une rafale m’empêche de fait pivoter le bateau dans sa place et je heurte avec coté tribord de la jupe arrière le bateau amarré Panne Q9. A 12h15 le bateau est amarré à sa place Panne Q11 sur ses deux amarres et sa pendille. C’est à ce moment que je constate un trace sur le gel Coat de Eros sur la jupe arrière tribord et un impact sur l’avant bâbord de l’Océanis 40.1 dénommé BELHARRA amarré Panne Q9. Je contacte le loueur pour lui signaler l’incident et faire un état des lieux avec le propriétaire du bateau.*

*La conclusion doit inclure les mentions suivantes :*

Je fais les plus expresses réserves sur les dégâts constatés et les avaries qui pourraient être découvertes par la suite.

J'affirme le présent rapport sincère et véritable et me réserve le droit de l'amplifier par la suite si nécessaire.

*Préciser à qui ce rapport est adressé :*

J'adresse ce jour à mon assurance …..

une copie de ce rapport de mer par courrier.

J'adresse ce jour au tribunal de grande instance de …..

une copie de ce rapport de mer par courrier.

J'adresse ce jour au service des douanes de …..

une copie de ce rapport de mer par courrier.

Fait à … le … pour valoir ce que de droit.

Signature :  *Prénom/Nom et signature manuscrit*

**Pièces jointes :**

1. Contrat de location,
2. Livre de Bord
3. CV nautique du chef de bord,
4. Photos des dommages apparents,
5. Plan de l'incident si besoin